

# 2020 | Rapport Caractérisé MACSF

**Actifs (Md€) :** 32,99 Md€

**Part des Actifs couverts (%) :** non publique

**Catégorie :** Société d'Assurance Mutuelle

**Sources:** Rapport d'investissement responsable 2020





*Le Climate Transparency Hub retranscrit les résultats des évaluations afin de synthétiser l'essentiel de l'analyse climat de portefeuille et de rendre compte des choix de présentation. Ces résultats sont produits par l'évaluation et dépendent donc de l'ensemble des choix effectués (de données, de méthodes, de scénarios, d'horizons, etc...). La performance qu'ils peuvent représenter est donc relative et leur comparabilité est limitée.*

## Sommaire

Pilier I   Gouvernance et Stratégie Climatiques.....	5
1. Actifs et activités.....	5
1.1. Activités et actifs considérés dans le cadre de l'exercice de reporting climat .....	5
1.1.1. Classes d'actifs considérées .....	5
1.1.3. Tableau des analyses climat.....	5
1.2. Actifs soutenant la Transition au sens de l'entité.....	5
1.2.1 Liste des actifs/produits cités par l'entité comme soutenant la Transition.....	5
1.3. Part verte taxonomique et part fossile (anticipation réglementaire) .....	5
1.3.1. Part taxonomique .....	5
1.3.2. Part fossile.....	6
2. Gouvernance des enjeux climatiques.....	6
2.1 Supervision.....	6
2.1.2 Intégration du climat aux décisions et objectifs conventionnels .....	6
2.2. Préparation et suivi.....	6
2.2.1 Comités internes dédiés au climat .....	6
2.4. Gestion des risques climatiques.....	6
2.4.1 Comité de gestion des risques liés au climat .....	6
2.5. Adhésions .....	6
2.5.2 Groupe de travail.....	6
3. Stratégie climat .....	6
3.1. Stratégie d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris.....	6
3.1.2 Axes de la stratégie d'alignement .....	6
3.2. Politiques d'exclusion liées au climat.....	6
3.2.3 Seuils et suivi.....	6
3.4. Objectifs climatiques fixés.....	7
3.4.1 Tableau des objectifs fixés.....	7
4. Construction d'une résilience à long terme.....	7
4.1 Identification et intégration des risques et opportunités aux activités / produits / services .....	7
4.1.2 Intégration.....	7



5. Intégration du climat dans l'investissement.....	7
5.1 Place du climat dans l'ESG.....	7
5.1.1 Climat dans l'analyse extra-financière (ESG-C).....	7
5.1.4 Suivi des controverses liées au climat.....	8
5.2 Gestion déléguée.....	8
5.2.1 Cadre du mandat.....	8
5.3 Climat dans les investissements thématiques.....	8
5.3.3 Sélection des émetteurs & fonds spécialisés TEE.....	8
6. Pratiques d'engagement actionnarial liées au climat.....	8
6.2 Engagement auprès des émetteurs.....	8
6.2.1 Climat dans les démarches d'engagement actionnarial.....	8
7. Développement d'une expertise interne.....	8
7.2 Efforts déployés.....	8
7.2.1. Ressources techniques.....	8
Pilier II   Incidences sur les investissements.....	9
1. Identification.....	9
1.2. Risques & Opportunités analysés.....	9
1.2.3. Indicateurs pertinents mentionnés non traités par le CTH (hors scope).....	9
Pilier III   Incidences des investissements.....	10
1. Identification.....	10
1.1. Exposition à des activités / énergies à enjeux climatiques.....	10
1.1.1. Tableau des expositions étudiées.....	10
1.2. Détails propres à chaque exposition étudiée (1).....	10
1.2.1. Méthodes.....	10
1.2.2. Données et cadre.....	11
1.2.3. Résultats et suivi.....	11
1.2. Détails propres à chaque exposition étudiée (2).....	11
1.2.1. Méthodes.....	11
1.2.2. Données et cadre.....	11
1.2.3. Résultats et suivi.....	12
1.3. Incidences analysées.....	12
1.3.1. Tableau récapitulatif des méthodes et des résultats.....	12
2. Emissions de GES induites par les investissements.....	12
2.1. Emissions de GES.....	12
2.1.1. Tableau des émissions de GES induites.....	12
2.1.4. Explication des méthodologies retenues.....	12
2.2. Explication des données.....	12
2.2.1. Couvertures.....	12
2.2.1. Données réelles.....	12



2.3. Suivi et analyse.....	13
2.3.2. Suivi.....	13
3. Explications propres à chaque analyse d'alignement.....	13
3.1. Méthodes et indicateurs (1).....	13
3.1.1. Méthode / outil utilisé.....	13
3.1.2. Cadre de comparaison / scénario utilisé.....	13
3.1.3. Explication des choix.....	13
3.1. Méthodes et indicateurs (2).....	13
3.1.1. Méthode / outil utilisé.....	13
3.2. Données (2).....	13
3.2.1. Couvertures et périmètres.....	13
3.3. Résultats (1).....	13
3.3.1. Communication des résultats.....	13
3.3.2. Explication des résultats.....	13
3.3. Résultats (2).....	14
3.3.1. Communication des résultats.....	14
3.3.2. Explication des résultats.....	14
6. Plan d'amélioration continue.....	14
6.1. Limites.....	14
6.1.2. Des méthodes utilisées.....	14
Pilier IV   Transparence & Communication.....	15
1. Format et efforts de présentation de l'exercice.....	15
1.1 Consolidation des informations relatives au climat.....	15
1.1.1 Forme du rapport.....	15
1.1.3 Dissociation climat/ESG.....	15
1.3. Récapitulatifs des KPI, résultats et des objectifs.....	15
1.3.2. Liste / tableau des KPI et résultats d'analyses.....	15
2. Communication sur le climat.....	15
2.1. Stratégie de communication (relative au climat).....	15
2.1.2. Leviers de communication.....	15



# Pilier I | Gouvernance et Stratégie Climatiques

*Instances, objectifs, déploiements, intégration & pratiques d'engagement*

## 1. Actifs et activités

### 1.1. Activités et actifs considérés dans le cadre de l'exercice de reporting climat

#### 1.1.1. Classes d'actifs considérées

**Tableau des actifs couverts par l'exercice**

<i>Classes, Fonds, poches</i>	<i>Montant des encours</i>	<i>Poids sur le total des actifs sous gestion / détenus</i>
Obligations responsables	1 300 000 000	NC
Fonds infrastructure equity	325 000 000	NC
Pearl Infrastructure Capital	NC	NC
Médi Convertibles Responsable	NC	NC
Sycomore Sélection Responsable	NC	NC
Echiquier Agenor SRI Mid Cap Europe	NC	NC

#### 1.1.3. Tableau des analyses climat

**Tableau des analyses climat**

<i>Classes, Fonds, poches</i>	<i>Risque / Opportunité physique</i>	<i>Risque / Opportunité de transition</i>	<i>Alignement</i>	<i>Estimation d'impact (émetteur)</i>	<i>Estimation d'impact (entité)</i>
Emetteurs privés	NC	NC	Pacta	NC	NC
Emetteurs publics	NC	NC	Pacta	NC	NC

### 1.2. Actifs soutenant la Transition au sens de l'entité

#### 1.2.1 Liste des actifs/produits cités par l'entité comme soutenant la Transition

**Tableau des actifs / produits considéré(s) par l'entité comme soutenant la Transition**

<i>Classes, Fonds, poches</i>	<i>Description</i>	<i>Montant</i>	<i>Poids</i>
Obligations	Vertes	NC	5,6%
Pearl Infrastructure Capital	Trois activités principales qui contribuent à une croissance durable, à la transition énergétique et à la protection de l'environnement	NC	NC
Médi Convertibles Responsable	Obligations convertibles européennes mettant en œuvre une approche ISR.	NC	NC
Sycomore Sélection Responsable	Actions de la zone euro, processus d'investissement socialement responsable multithématique en lien avec les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies	NC	NC
Echiquier Agenor SRI Mid Cap Europe	Petites et moyennes valeurs européennes de croissance, sélectionnées en particulier pour la qualité de leur management, selon une double approche ESG « best in universe » et « best effort ».	NC	NC
<b>Total</b>		NC	NC

### 1.3. Part verte taxonomique et part fossile (anticipation réglementaire)

#### 1.3.1. Part taxonomique

Si l'entité définit une part verte, elle n'est pas au sens propre taxonomique mais suit la nomenclature du label Greenfin.

"Ces activités concernent les émetteurs proposant des solutions dans les technologies vertes, pour un montant significatif de leur chiffre d'affaires (10 % minimum). Depuis fin 2019, ces activités sont déterminées dans le présent rapport en utilisant la nomenclature adoptée pour le label Greenfin, par exemple : énergies renouvelables, agriculture durable, bâtiments verts, centre de données fonctionnant aux énergies renouvelables, processus industriels éco-efficacients, réduction de la pollution... Le terme de « part verte 1 » désigne les émetteurs identifiés comme ayant un chiffre d'affaires de plus de 50 % dans ces activités, et celui de « part verte 2 » ceux dont le chiffre d'affaires est compris entre 10 % et 50 %." (ibid, p.34)

**Tableau des parts taxonomiques & fossiles (29 LEC)**

<i>Classes, Fonds, poches</i>	<i>Part taxonomique</i>	<i>Part Fossile (29 LEC)</i>
Portefeuille global	NC	5,9%

### 1.3.2. Part fossile

"La part brune reprend les activités dont les émetteurs privés exploitent du charbon thermique ou produisant de l'énergie à base de charbon thermique." (ibid, p.24)

## 2. Gouvernance des enjeux climatiques

### 2.1 Supervision

#### 2.1.2 Intégration du climat aux décisions et objectifs conventionnels

"Lors de chaque Conseil d'Administration, une présentation est faite sur le portefeuille d'investissements responsables et sur son actualité. Trimestriellement, le Comité d'Orientation Financière fait notamment état des controverses liées aux investissements du groupe. Il réalise un suivi des risques financiers et extra-financiers, examine les nouveaux types d'investissements réalisés (ex. : obligations vertes) et livre une analyse du marché des investissements responsables." (ibid, p.6)

### 2.2. Préparation et suivi

#### 2.2.1 Comités internes dédiés au climat

"Un groupe de travail, réunissant différentes directions, est chargé de globaliser l'initiative responsable de la MACSF et d'effectuer une veille réglementaire. Ce groupe de travail dépend du comité RSE en charge de la démarche responsable du groupe." (ibid, p.6)

### 2.4. Gestion des risques climatiques

#### 2.4.1 Comité de gestion des risques liés au climat

Le Comité d'Orientation Financière réalise un suivi des risques financiers et extra-financiers.

### 2.5. Adhésions

#### 2.5.2 Groupe de travail

- Groupe de travail « ISR » de l'AF2i (Association Française des Investisseurs Institutionnels),
- Groupe de travail « Finance Durable » de l'AAM (Association des Assureurs Mutualistes),
- Groupe de travail « ESG-Climat » de la FFA." (ibid, p.6)

## 3. Stratégie climat

### 3.1. Stratégie d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris

#### 3.1.2 Axes de la stratégie d'alignement

"Le groupe MACSF a investi la totalité de sa trésorerie sur des fonds labellisés ISR. Au regard du nouveau règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure), l'ensemble des fonds appartient à la catégorie Article 8." (ibid, p.20)

### 3.2. Politiques d'exclusion liées au climat

#### 3.2.3 Seuils et suivi

##### **Charbon :**

"Entreprises impliquées dans la chaîne de valeur du charbon et dépassant au moins un des seuils suivants :



- Entreprises qui développent des nouveaux projets charbon,
- Entreprises dont la production annuelle de charbon dépasse 20 mégatonnes,
- Entreprises dont la capacité installée des centrales au charbon dépasse 10 gigawatts,
- Entreprises dont la part du charbon dans le chiffre d'affaires est supérieure à 30 %,
- Entreprises dont le mix énergétique des activités de production d'électricité est supérieur à 30 %" (Rapport d'investissement responsable, 2020, p.5)

L'entité définit également les seuils à suivre pour 2021.

Les entreprises portant atteintes graves et répétées aux Principe du Pacte Mondial, notamment les principes 7, 8 et 9 sur la responsabilité environnementale des entreprises.

### 3.4. Objectifs climatiques fixés

#### 3.4.1 Tableau des objectifs fixés

Tableau des objectifs fixés

Dimension	Cible & unité	Délai	Couverture d'application	Cadre scientifique	Ecart / atteintes
Part d'investissements responsables (dont verts)	6% responsables 4,8% verts (80%) 8% (dont 80% verts)	2021, 2021	Portefeuille obligatoire	NC	6,7%, 5,6%

## 4. Construction d'une résilience à long terme

### 4.1 Identification et intégration des risques et opportunités aux activités / produits / services

#### 4.1.2 Intégration

Assurance dommage pour les véhicules alternatifs (trottinettes électriques, hoverboard, monowheel...)

## 5. Intégration du climat dans l'investissement

### 5.1 Place du climat dans l'ESG

#### 5.1.1 Climat dans l'analyse extra-financière (ESG-C)

##### Pour les émetteurs privés :

"À titre d'exemple, sur la thématique du changement climatique, les critères suivants sont analysés :

- Des critères concernant des risques physiques, soit :
  - Les risques liés à la montée des eaux et à la multiplication des catastrophes naturelles,
  - Les risques de sécheresse,
  - Les risques sanitaires (recrudescence de maladies), etc...
- Des critères concernant des risques liés à la transition énergétique soit :

##### Pour les émetteurs publics :

Emissions de GES : "Pour les États, l'enjeu analysé est l'enjeu « Énergie et carbone », qui évalue la capacité de l'État à limiter son empreinte carbone (émissions de CO<sub>2</sub>, respect des engagements internationaux (COP21), recours au fret par le rail), ainsi que sa capacité à limiter son empreinte énergétique (consommation d'énergie globale, dépendance au pétrole)." (ibid, p.31)

- Les émissions de carbone du processus de production,
- Les émissions de carbone en amont (matières premières...) et en aval (lors de l'utilisation des produits et de leur recyclage),
- Les opportunités de développement dans les technologies « vertes », etc..." (ibid, p.31)

Risques liés à la transition bas carbone : "L'enjeu analysé est celui du « Développement des filières vertes » qui évalue la capacité de l'État à développer de nouvelles filières économiques et à promouvoir la transition



énergétique et écologique. Cet enjeu est analysé à partir de la part d'électricité provenant de sources renouvelables et recyclage des déchets municipaux." (ibid, p.31)

#### 5.1.4 Suivi des controverses liées au climat

Sans expliciter le climat, l'entité définit 5 niveaux de controverses ESG : négligeable, faible, moyen, élevé et très élevé. Ces niveaux sont attribués à l'aide d'une grille d'analyse selon si la controverse est faible ou élevée et si elle est locale ou structurelle (schéma, ibid, p.10). Elle suit chaque année la part de chaque niveau de controverse de son portefeuille et la compare avec l'indice de référence Bank of America Merrill Lynch Euro Corporate Index.

### 5.2 Gestion déléguée

#### 5.2.1 Cadre du mandat

"Les gérants (OFI AM) complètent ainsi leur processus de gestion par l'analyse de critères extra financiers afin de privilégier une sélection responsable des sociétés en portefeuille. Cette démarche ISR repose sur :

- L'attribution d'une note ESG à chaque émetteur présent en portefeuille, utilisée pour définir l'univers éligible au fonds,
- L'exclusion systématique des entreprises issues du secteur du tabac, des entreprises ayant une activité ou des projets de développement ou de production liés au charbon thermique et, enfin, toutes entreprises portant des atteintes graves et répétées au Pacte Mondial des Nations Unies." (ibid, p.19)

### 5.3 Climat dans les investissements thématiques

#### 5.3.3 Sélection des émetteurs & fonds spécialisés TEE

"Le groupe MACSF est, par exemple, engagé dans le fonds Pearl Infrastructure Capital. 100 % des actifs investis par le fonds ont vocation à générer une valeur ajoutée environnementale, avec trois activités principales qui contribuent à une croissance durable, à la transition énergétique et à la protection de l'environnement :

- Energie renouvelable et efficacité énergétique,
- Gestion du cycle de l'eau,
- Valorisation des déchets." (ibid, p.17)

## 6. Pratiques d'engagement actionnarial liées au climat

### 6.2 Engagement auprès des émetteurs

#### 6.2.1 Climat dans les démarches d'engagement actionnarial

"Nous soutenons les entreprises ayant rejoint l'initiative Science Based Targets. Cette initiative regroupe des partenaires issus des mondes public (programme Global Compact des Nations Unies) et privé (WWF, World Resources Institute, CDP anciennement Carbon Disclosure Project). L'objectif est d'identifier les entreprises engagées à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre pour s'aligner sur une trajectoire 2 degrés (Accord de Paris)." (ibid, p.7)

## 7. Développement d'une expertise interne

### 7.2 Efforts déployés

#### 7.2.1. Ressources techniques

"Le groupe MACSF a entamé une démarche d'évaluation des consommations énergétiques de son parc immobilier. Pour se faire, le groupe s'est doté d'un outil de place en s'appuyant sur la solution fournie par la start-up Deepki en se concentrant sur les actifs d'une surface supérieure à 1 000 m<sup>2</sup> (aujourd'hui, plus de 60 actifs y sont intégrés)." (ibid, p.18)



## **Pilier II** | Incidences sur les investissements

*Analyse des risques & des opportunités climatiques*

### **1. Identification**

#### **1.2. Risques & Opportunités analysés**

1.2.3. Indicateurs pertinents mentionnés non traités par le CTH (hors scope)

Part des encours exposés à des risques liés à la biodiversité.



# Pilier III | Incidences des investissements

## Alignement et contributions à la Transition ou au réchauffement

### 1. Identification

#### 1.1. Exposition à des activités / énergies à enjeux climatiques

##### 1.1.1. Tableau des expositions étudiées

Tableau des expositions aux activités et énergies à enjeux

Dimension	Scénario / Cadre de comparaison	Fournisseur	Résultats	Couverture	Cibles et écarts / atteintes	Utilisation / intégration
Exposition aux catégories de TEE	NC	NC	61,5% peu intense 8,9% opportunité forte 12,9% opportunité 2,3% neutre 1,6% risque 0,69% risque fort 12,2% non évalué	87,8% des émetteurs privés	NC	NC
Exposition aux catégories de TEE	NC	NC	15% peu intense 10,4% opportunité forte 61,7% opportunité 12,9% non évalué	87,1% des émetteurs publics	NC	NC
Part brune, grise, verte	NC	NC	5,9% brune 0,6% grise 4,8% verte	Emetteurs privés	NC	NC

#### 1.2. Détails propres à chaque exposition étudiée (1)

##### 1.2.1. Méthodes

###### **Exposition aux catégories de TEE :**

"La méthode d'analyse repose sur l'appréciation de la position des émetteurs vis-à-vis de la problématique du réchauffement climatique. Elle introduit une appréciation différenciée entre les secteurs pour lesquels l'enjeu est considéré comme faible et les secteurs fortement émetteurs en carbone (ou carbo-intensifs) pour lesquels l'enjeu est déterminant. La méthode identifie ainsi des acteurs à risque ou bien des acteurs pour lesquels ces enjeux présentent des opportunités." (ibid, p.22)

Les émetteurs sont catégorisés en 6 catégories selon s'ils sont peu émetteurs ou s'ils présentent un risque ou une opportunité pour la TEE : secteur peu intense, opportunité forte, opportunité, neutre, risque, risque fort. Afin de les catégoriser ils sont analysés à travers 2 axes. Emetteurs privés : la performance émissions carbonées et la performance TEE. (voir tableau, ibid, p.33). Emetteurs publics : intensité carbone en CO<sub>2</sub>eq/PIB et performance TEE (voir tableau, ibid, p.34).

Emetteurs privés à risque : "Il s'agit des sociétés qui détiennent des réserves de combustibles fossiles et notamment de charbon thermique." (ibid, p.32)

Emetteurs privés pour qui la TEE est une opportunité :

- Les sociétés les moins émettrices de GES dans les secteurs d'activités fortement émetteurs. Le niveau des émissions carbone dites « financées » en investissant dans ces sociétés servira de base de comparaison,
- Les sociétés qui progressent le plus dans la gestion de la thématique « Changement Climatique ». En raison de leurs activités, ces sociétés peuvent être pour le moment fortement émettrices de GES, mais ce sont les progrès réalisés par ces acteurs qui induiront les évolutions les plus significatives,
- Les sociétés qui, par leurs produits ou services, sont d'ores et déjà des apporteurs de solutions pour la



transition énergétique, par exemple : énergies renouvelables, amélioration de l'efficacité énergétique..." (ibid, p.32°

### 1.2.2. Données et cadre

Emetteurs privés à risque : "pour respecter les objectifs liés à la transition énergétique, et contenir le réchauffement sous les 2°C à l'horizon de 2100, selon l'Agence Internationale de l'Energie (AIE), un tiers des réserves de pétrole, la moitié des réserves de gaz et plus de 80 % des réserves de charbon devront rester sous terre. Ces actifs deviendraient sans valeur : on parle « d'actifs bloqués » (ou « stranded assets » selon l'expression anglaise). Les sociétés les plus émettrices de leur secteur et n'ayant pas développé à ce jour de stratégie pertinente pour réduire leur niveau d'émissions carbone, sont aussi particulièrement à risque." (ibid, p.32)

Couverture : "Cette analyse porte sur les émetteurs des secteurs d'activités les plus intenses en émissions carbone (Automobile, Chimie, Matériaux de construction, Pétrole et Gaz, Services aux collectivités...)." (ibid, p.32)

### 1.2.3. Résultats et suivi

Les résultats sont comparés sur les 5 dernières années, l'évaluation du portefeuille est refaite 1 fois par an.

## 1.2. Détails propres à chaque exposition étudiée (2)

### 1.2.1. Méthodes

#### **Part brune, grise, verte :**

"La part brune reprend les activités dont les émetteurs privés exploitent du charbon thermique ou produisant de l'énergie à base de charbon thermique. La part verte concerne les activités dont les émetteurs proposent des technologies renouvelables. La part grise désigne les émetteurs répondant simultanément aux définitions de la part verte et de la part brune (exemple : entreprises émettant des obligations vertes et ayant des activités utilisant le charbon thermique)." (ibid, p.24)

3 niveaux de part brune sont distingués (voir tableau, ibid, p.34): "Ces activités concernent les émetteurs privés exploitant du charbon thermique, ou produisant de l'énergie à base de charbon thermique. Depuis fin 2019, cette analyse a été affinée en ajoutant à l'identification en fonction du niveau du chiffre d'affaires, l'identification en fonction de la capacité de production, et/ou de l'implication éventuelle dans le développement de nouvelles capacités de production d'électricité à base de charbon thermique. Les éventuels engagements de sortie du charbon, et/ou les engagements pris dans le cadre de l'initiative « Science Based Targets » sont également pris en considération. Trois niveaux de « Part brune » sont désormais distingués" (ibid, p.34)

2 niveaux de part verte : "Ces activités concernent les émetteurs proposant des solutions dans les technologies vertes, pour un montant significatif de leur chiffre d'affaires (10 % minimum). Depuis fin 2019, ces activités sont déterminées dans le présent rapport en utilisant la nomenclature adoptée pour le label Greenfin, par exemple : énergies renouvelables, agriculture durable, bâtiments verts, centre de données fonctionnant aux énergies renouvelables, processus industriels éco-efficaces, réduction de la pollution... Le terme de « part verte 1 » désigne les émetteurs identifiés comme ayant un chiffre d'affaires de plus de 50 % dans ces activités, et celui de « part verte 2 » ceux dont le chiffre d'affaires est compris entre 10 % et 50 %." (ibid, p.34)

### 1.2.2. Données et cadre

Emetteurs privés.



### 1.2.3. Résultats et suivi

L'entité compare ses résultats à l'année 2019 ainsi qu'à l'indice de référence.

"Grâce à la politique charbon mise en place, le portefeuille MACSF réduit plus rapidement la part brune que l'indice de référence." (ibid, p.24)

## 1.3. Incidences analysées

### 1.3.1. Tableau récapitulatif des méthodes et des résultats

**Tableau des méthodes & résultats analysés (incidences)**

<i>Dimension analysée</i>	<i>KPI et unité</i>	<i>Type d'indicateur (historique ou prospectif)</i>	<i>Fournisseur</i>	<i>Scénario / cadre de comparaison</i>	<i>Horizon</i>	<i>Résultats</i>	<i>Couverture</i>	<i>Cibles et écarts / atteintes</i>
Sources d'énergie des producteurs d'électricité en portefeuille	Mix énergétique	Prospectif	2DII	Comparaison au portefeuille aligné 2°C de l'AIE	2024	19,6% EnR 22,58% hydraulique 28,46% nucléaire 18,79% gaz 2,77% pétrole 7,80% charbon	Emetteurs privés	En ligne
Sources d'énergie utilisées par les automobiles des constructeurs en portefeuille	Mix de type de moteurs	Prospectif	2DII	Comparaison au portefeuille aligné 2°C de l'AIE	2024	6,53% électrique 0,2% pile à combustible 4,36% hybride 89,09 moteur à combustion	Emetteurs privés	Non atteint pour chaque catégorie

## 2. Emissions de GES induites par les investissements

### 2.1. Emissions de GES

#### 2.1.1. Tableau des émissions de GES induites

**Tableau des émissions de GES induites**

<i>Classe d'actifs / portefeuille ou Fonds</i>	<i>Couverture des données</i>	<i>Périmètre d'émissions (opérationnel)</i>	<i>Fournisseur</i>	<i>Résultats</i>	<i>Cibles et écarts / atteintes</i>
Emetteurs privés	NC	NC	NC	84 tCO <sub>2</sub> eq/M€ investis	- 11 tCO <sub>2</sub> eq/M€ investis (vs 2019) - 2 tCO <sub>2</sub> eq/M€ investis (vs indice de référence)
Emetteurs publics	NC	NC	AIE, Eurostat	120 tCO <sub>2</sub> eq/k\$ PIB	- 28 tCO <sub>2</sub> eq/k\$ PIB (vs 2019) - 114 tCO <sub>2</sub> eq/k\$ PIB (vs indice de référence)

#### 2.1.4. Explication des méthodologies retenues

Emetteurs privés : "Le calcul des émissions induites a pour objectif d'évaluer les émissions générées de manière indirecte par un investisseur via les entreprises qu'il finance. Elles sont exprimées en tonnes équivalent CO<sub>2</sub> par million d'euros investis." (ibid, p.20)

Emetteurs publics : exprimé en tonnes équivalent CO<sub>2</sub> par millier de dollars de PIB.

### 2.2. Explication des données

#### 2.2.1. Couvertures

Portefeuille global.

#### 2.2.1. Données réelles

Emetteurs publics : "Sur les États, l'intensité carbone est estimée à partir de données émissions carbone des États publiées par l'AIE et Eurostat" (ibid, p.21)



## 2.3. Suivi et analyse

### 2.3.2. Suivi

Les résultats sont comparés avec l'année 2019 ainsi qu'avec un indice de référence pour les émetteurs privés (BofAMerrill Lynch Euro Corporate Index) et la moyenne des pays de l'OCDE pour les émetteurs publics.

## 3. Explications propres à chaque analyse d'alignement

### 3.1. Méthodes et indicateurs (1)

#### 3.1.1. Méthode / outil utilisé

##### **Sources d'énergie des producteurs d'électricité en portefeuille :**

"L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a établi un scénario énergétique mondial à horizon 2024 afin, selon certaines probabilités, de tenir l'engagement de la COP 21 de contenir le réchauffement climatique à 2°C. L'appréciation de la contribution au respect de cet objectif international a été réalisée sur les secteurs fortement émetteurs de GES." (ibid, p.24)

#### 3.1.2. Cadre de comparaison / scénario utilisé

Comparé au portefeuille aligné sur la trajectoire 2°C de l'AIE.

#### 3.1.3. Explication des choix

"La communication d'informations liées au climat repose traditionnellement sur les données historiques. Or les problèmes environnementaux comme les changements climatiques ne sont pas linéaires, et s'aggravent avec le temps. L'analyse de scénarii, déjà couramment utilisée dans l'analyse d'investissement, peut s'appliquer aux changements climatiques pour aider les investisseurs institutionnels à mieux comprendre comment leur portefeuille peut être affecté à long terme. L'analyse de scénarii consiste à estimer la valeur attendue d'un portefeuille dans des conditions données et à une certaine échéance." (ibid, p.35)

### 3.1. Méthodes et indicateurs (2)

#### 3.1.1. Méthode / outil utilisé

##### **Sources d'énergie utilisées par les automobiles des constructeurs en portefeuille :**

L'entité constate la part dans chaque catégorie de moteur dans lequel ses investissements sont impliqués

### 3.2. Données (2)

#### 3.2.1. Couvertures et périmètres

Emetteurs privés.

### 3.3. Résultats (1)

#### 3.3.1. Communication des résultats

La répartition du mix énergétique est représentée en graphique et comparé au scénario de l'AIE.

#### 3.3.2. Explication des résultats

"Le portefeuille est en accord avec l'objectif 2°C sur les énergies vertes, avec une forte présence des hydrauliques dans le portefeuille. Cependant les énergies fossiles sont en légère surpondération." (ibid, p.24)



### 3.3. Résultats (2)

#### 3.3.1. Communication des résultats

La répartition du mix énergétique est représentée en graphique et comparé au scénario de l'AIE.

#### 3.3.2. Explication des résultats

"L'objectif 2°C n'est atteint pour aucune catégorie de constructeurs automobiles. La part des moteurs à combustion est trop importante, au détriment des véhicules hybrides et à pile à combustible. La part des véhicules utilisant une énergie verte est en dessous de l'objectif 2°C. La part des véhicules hybrides et à pile à combustible est largement insuffisante par rapport à un scénario 2°C, ce qui est le reflet du retard général de la majorité des constructeurs automobiles sur ces technologies." (ibid, p.24)

## 6. Plan d'amélioration continue

### 6.1. Limites

#### 6.1.2. Des méthodes utilisées

##### **Concernant les émissions de GES :**

"L'interprétation de ces résultats est à considérer avec prudence : certains acteurs, bien que fortement émetteurs en raison de la nature de leurs activités, sont des acteurs essentiels de la transition énergétique. A titre d'exemple, l'entreprise EDF fait partie des producteurs importants utilisant des énergies renouvelables. Désinvestir d'une telle société abaisserait immédiatement l'empreinte carbone du portefeuille, mais serait contreproductif au regard du financement de la transition. D'où la nécessité de compléter l'empreinte carbone par des analyses complémentaires. En effet, face aux risques de transition, la mesure de l'empreinte carbone des placements a constitué une première approche adoptée par de nombreux investisseurs. Cette mesure illustre les décisions passées, mais ne délivre pas d'informations sur la dynamique enclenchée. La baisse des émissions carbone ne suffit pas à illustrer l'enjeu climat et peut éventuellement conduire à une politique d'investissement qui abaisserait ses émissions sans contribuer à la transition énergétique. De nombreux secteurs présentent en effet une empreinte carbone faiblement émettrice sans néanmoins apporter de solutions directes à cette transition (comme les médias, la distribution, la santé, etc.). Un portefeuille, majoritairement composé d'entreprises du secteur énergétique proposant des produits innovants à forte valeur ajoutée environnementale, peut avoir ainsi une empreinte carbone supérieure à celle d'un portefeuille tertiaire et pourtant mieux contribuer à la transition énergétique et écologique." (ibid, p.21)



# Pilier IV | Transparence & Communication

*Des enjeux climatiques aux bénéficiaires et clients*

## 1. Format et efforts de présentation de l'exercice

### 1.1 Consolidation des informations relatives au climat

#### 1.1.1 Forme du rapport

Rapport d'investisseur responsable dédié à l'ESG et au climat.

#### 1.1.3 Dissociation climat/ESG

Oui.

### 1.3. Récapitulatifs des KPI, résultats et des objectifs

#### 1.3.2. Liste / tableau des KPI et résultats d'analyses

Chaque KPI est représenté sous forme de graphique et comparé avec les années précédentes et/ou l'indice de référence.

## 2. Communication sur le climat

### 2.1. Stratégie de communication (relative au climat)

#### 2.1.2. Leviers de communication

"Des informations financières générales sont présentées dans le rapport annuel du groupe rendu public chaque année. Le groupe MACSF rend également disponible sa politique et son rapport d'investissement responsable sur son site internet, ainsi que ses axes d'amélioration" (ibid, p.6)